

PERMANENCE DU DEPUTE DE L'ARDECHE

HERVE SAULIGNAC

VERNOUNX – jeudi 24 janvier de 09h30 à 11h30 – petite salle sous La Poste (rue des Lavoirs)

LE TEIL – jeudi 07 février de 09h00 à 11h00 – mairie du Teil

PRIVAS – jeudi 14 février de 09h00 à 11h00 – permanence parlementaire (5, cours du Palais)

BOURG-SAINT-ANDEOL – jeudi 21 février de 09h00 à 11h00 – siège de la Communauté de communes DRAGA

LE CHEYLARD – jeudi 07 mars de 09h30 à 11h30 – mairie du Cheylard

LA VOULTE – jeudi 14 mars de 09h00 à 11h00 – mairie de La Voulte

Merci de bien vouloir prendre rendez-vous

Au 04 75 64 56 49 ou à permanence@hervesaulignac.fr